

Sécurité publique Canada



Modèle du plan d'action ministériel de la PCA du gouvernement du Canada

Après avoir déterminé la situation actuelle pour chaque élément/sous-élément de votre modèle d'évaluation de la PCA, vous devez maintenant garnir un modèle de plan d'action en utilisant le modèle d'évaluation pour déterminer quand et comment vous établirez votre PCA.

Ce modèle devrait se passer d'explications, mais si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, la Section de la continuité du gouvernement de la Direction de la préparation et du rétablissement de la Sécurité Publique Canada est à votre disposition pour répondre à toute question durant l'évolution de ce projet. (Voir ici-bas)

Comme le modèle d'autoévaluation, le modèle du plan d'action est basé sur les quatre éléments de la norme opérationnelle de 2004 pour la planification de la continuité des activités au GdC. Ces quatre éléments sont les suivants :

1. L'établissement d'une structure de régie pour le Programme de PCA
2. L'analyse des répercussions sur les opérations
3. L'élaboration de plans et de préparatifs pour la continuité des activités
4. La mise à jour de l'état de préparation du Programme de PCA

La première étape consiste à indiquer les dates d'échéance pour la conformité en déterminant le délai nécessaire pour exécuter chaque élément ou sous-élément de PCA. Pour plus de commodité, nous avons inclus les commentaires du modèle d'évaluation, mais vous pouvez choisir de les enlever ou d'ajouter vos propres observations sur vos progrès en ce qui concerne le plan.

Cela dit, nous tenons à vous signaler des éléments de grande priorité.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous encourageons à embaucher ou nommer dans les plus brefs délais un coordonnateur de PCA pour le ministère. C'est ce qu'exige la norme sur la PCA, et l'on reconnaît généralement qu'un programme de PCA doit avoir une personne responsable et tenue de rendre des comptes pour l'exécution du programme. Le coordonnateur de la PCA doit avoir l'appui ferme de la haute direction pour obtenir la conformité avec les exigences.



Modèle de plan d'action ministériel de PCA du gouvernement du Canada

Avant d'entreprendre le projet de PCA, il faut impérativement établir le plan du projet de PCA (voir 1.9). Pour produire le plan du projet, il s'agit de combiner le cadre du plan d'action comme tel et les détails de la documentation technique sur la PCA. Le plan du projet aidera à gérer et à orienter la conduite de chaque étape menant aux résultats escomptés de PCA pour votre ministère.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre d'excellence en PCA au 613-949-6522 ou par courriel à pca.assistance@sp.gc.ca.

Renseignements ministériels

Ministère : _____

Personne-ressource: _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Date : _____

Notes :

Modèle de plan d'action ministériel de PCA du gouvernement du Canada

Réfère nce à la PCA	Élément de la planification de la continuité des activités (PCA)	État actuel			Date limite pour se conformer à l'énoncé	Commentaires
		En	En cours	Conform		
1.0	Structure de régie					
1.1	La haute direction s'est engagée à réaliser le Programme de PCA en conformité avec la section 3.1 de la norme sur la PCA. Cela inclut l'engagement de ressources financières et autres.					Les gestionnaires supérieurs doivent absolument s'engager à réaliser le Programme de PCA et l'intégrer à un cadre de planification stratégique.
1.2	En conformité avec la section 3.1 de la norme sur la PCA, la haute direction doit nommer des participants au Programme de PCA.					Les gestionnaires supérieurs doivent nommer des membres de comités, d'équipes, de groupes de travail, etc.
1.3	Un coordonnateur de la PCA doit être nommé pour exercer les fonctions décrites à la section 3.1 de la norme.					Le coordonnateur de la PCA du ministère doit : <ul style="list-style-type: none"> a. Obtenir l'appui de la haute direction et les fonds nécessaires. b. Élaborer une politique et une structure de régie pour le Programme de PCA du ministère. c. Veiller à l'élaboration d'une stratégie pour faire connaître les activités de

Modèle de plan d'action ministériel de PCA du gouvernement du Canada

Référence à la PCA	Élément de la planification de la continuité des activités (PCA)	État actuel			Date limite pour se conformer à l'énoncé	Commentaires
		En	En cours	Conform		
						<p>PCA aux employés et aux intéressés.</p> <p>d. Mettre sur pied des groupes de travail et définir leurs rôles et responsabilités.</p> <p>e. Veiller à l'exécution d'une analyse des répercussions sur les opérations et l'élaboration de plans de continuité des activités.</p> <p>f. Veiller à ce que les plans et préparatifs en matière de GI, de TI et de continuité en général soient pleinement intégrés au Programme de PCA.</p> <p>g. Veiller à ce qu'il y ait régulièrement formation, examen, essai et vérification.</p> <p>h. Assurer selon les besoins la liaison avec les autres ministères et organismes pour coordonner la PCA.</p>

Modèle de plan d'action ministériel de PCA du gouvernement du Canada

Référé nce à la PCA	Élément de la planification de la continuité des activités (PCA)	État actuel			Date limite pour se conformer à l'énoncé	Commentaires
		En	En cours	Conform		
						<ul style="list-style-type: none"> i. Collaborer avec le coordonnateur de la sécurité de la TI pendant tout le processus. j. Si le coordonnateur ne relève pas fonctionnellement de l'agent de sécurité du ministère (ASM), informer ce dernier durant tout le processus.
1.4	Mettre sur pied l'équipe de planification interne du coordonnateur de la PCA.					Élargir le groupe de travail du coordonnateur pour assurer un soutien exhaustif à l'échelle du ministère.
1.5	Nommer les experts désignés à la section 3.1 de la norme de la PCA et les charger d'examiner le Programme de PCA et de veiller à sa conformité continue avec les autres politiques gouvernementales.					Spécialistes en matière juridique, en politique, en finances, en communications, en gestion de l'information et en ressources humaines, et autres spécialistes selon les besoins (par exemple, en santé pour la pandémie de grippe).
1.6	Diffuser un énoncé de politique sur la PCA (approuvé par la haute direction et exposé dans un document approprié).					Faire en sorte que la haute direction publie un nouvel énoncé de politique ou qu'il examine et approuve un énoncé antérieur.

Modèle de plan d'action ministériel de PCA du gouvernement du Canada

Référé nce à la PCA	Élément de la planification de la continuité des activités (PCA)	État actuel			Date limite pour se conformer à l'énoncé	Commentaires
		En	En cours	Conform		
1.7	Diffuser le plan de la structure de régie (approuvé par la haute direction et exposé dans un document approprié).					Veiller à ce que le guide sur le programme inclue l'énoncé de politique le plus actuel signé par la haute direction.
1.8	Diffuser la stratégie des communications (approuvée par la haute direction et exposée dans un document approprié).					Mobiliser aussitôt que possible les responsables des communications pour entreprendre le travail.
1.9	Choisir une méthode pour la planification des projets (présentée dans un document approprié).					Il s'agit d'une étape critique. Il faut absolument établir un plan avant d'entreprendre un projet de PCA.
1.10	Fixer des jalons (et des délais) pour le reste du projet (présentés dans un document approprié).					Il faut impérativement évaluer les progrès accomplis.
2.0	Analyse des répercussions sur les opérations					
2.1	Déterminer les services que le ministère doit fournir, en vertu de ses obligations juridiques, en conformité avec la section 3.2 de la norme sur la PCA.					Déterminer la nature des activités du ministère (par exemple rôle, mandat) et les services qu'il doit fournir en conformité avec sa loi constitutive ou une autre loi, la politique gouvernementale, ses obligations envers les autres ministères et les accords d'échange de services, les traités,

Modèle de plan d'action ministériel de PCA du gouvernement du Canada

Réfère nce à la PCA	Élément de la planification de la continuité des activités (PCA)	État actuel			Date limite pour se conformer à l'énoncé	Commentaires
		En	En cours	Conform		
						les contrats, les protocoles d'entente ou d'autres ententes.
2.2	Confirmer la liste avec les services juridiques du ministère.					Envoyer aussitôt que possible la liste des services aux services juridiques aux fins d'examen.
2.3	Déterminer les fonctions internes et externes des services que le ministère doit fournir en vertu de la loi ou d'un autre instrument juridique en conformité avec la section 3.2 de la norme sur la PCA.					Cerner également les fonctions internes et externes dont dépendent les services.
2.4	Obtenir des employés du ministère le questionnaire rempli sur l'ARO.					Des entrevues d'ARO ont été le seul moyen employé pour recueillir des données.
2.5	Mener les entrevues d'ARO.					
2.6	Déterminer les répercussions directes et indirectes pour le ministère des interruptions, en conformité avec la section 3.2b de la norme sur la PCA.					Il serait utile de faire, à cette fin, une évaluation de la menace et des risques.
2.7	Déterminer le degré de préjudice que subirait le ministère si les services étaient interrompus, en conformité avec la section 3.2c de la norme sur la PCA.					Il serait utile de faire, à cette fin, une évaluation de la menace et des risques.
2.8	Choisir et classer par ordre de priorité les services essentiels du ministère et dresser une liste des ressources et					Déterminer et classer par ordre de priorité les services essentiels et dresser la liste des ressources

Modèle de plan d'action ministériel de PCA du gouvernement du Canada

Référé nce à la PCA	Élément de la planification de la continuité des activités (PCA)	État actuel			Date limite pour se conformer à l'énoncé	Commentaires
		En	En cours	Conform		
	dépendances qui soutiennent ces services, en conformité avec la section 3.2d de la norme sur la PCA.					(employés, entrepreneurs, fournisseurs, renseignements, systèmes et autres biens) qui les appuient directement ou indirectement, à l'interne ou à l'externe. La priorité est attribuée en fonction du temps d'arrêt admissible maximal et du niveau minimal de service requis avant qu'il ne se produise un degré élevé de préjudice. Dans l'industrie, la norme pour les services essentiels est de 10 % de l'ensemble des services fournis; plus on veut protéger de services, plus cela coûte cher.
2.9	Communiquer les résultats de l'ARO à la haute direction.					Essayer de prévoir une réunion du Comité directeur aussi longtemps à l'avance que possible.
2.10	Faire approuver les résultats de l'ARO par la haute direction, en conformité avec la section 3.2e de la norme sur la PCA.					Faire approuver par la haute direction les résultats de l'analyse des répercussions sur les opérations avant d'entreprendre l'élaboration des plans de continuité.

Modèle de plan d'action ministériel de PCA du gouvernement du Canada

Référé nce à la PCA	Élément de la planification de la continuité des activités (PCA)	État actuel			Date limite pour se conformer à l'énoncé	Commentaires
		En	En cours	Conform		
3.0	Plans et préparatifs					
3.1	Élaborer des options de reprise, en conformité avec la section 3.3 de la norme sur la PCA.					Un principe fondamental de la PCA est que les options en matière de reprise reposent sur les résultats de l'ARO. Il faut à tout le moins que ces options soient réexaminées et renforcées après l'exécution d'une ARO.
3.2	Évaluer chacune des options de reprise du ministère en fonction des facteurs énumérés à la section 3.3b de la norme sur la PCA.					Chaque option en matière de reprise doit être évaluée en fonction des interruptions possibles, des répercussions sur le ministère, des avantages, des risques, de la faisabilité et du coût pour favoriser le choix de la meilleure stratégie possible.
3.3	Obtenir l'approbation de la haute direction pour appuyer et financer certaines stratégies de reprise, en conformité avec la section 3.3c de la norme sur la PCA.					Il faut obtenir l'approbation de la haute direction pour appuyer et financer certaines stratégies.
3.4	Déterminer la stratégie de reprise finale.					
3.5	Terminer l'élaboration des plans de					Les plans de continuité des

Modèle de plan d'action ministériel de PCA du gouvernement du Canada

Référence à la PCA	Élément de la planification de la continuité des activités (PCA)	État actuel			Date limite pour se conformer à l'énoncé	Commentaires
		En	En cours	Conform		
	continuité des activités, en conformité avec la section 3.3d de la norme sur la PCA, et notamment mettre sur pied des équipes de reprise, que traduit l'existence d'une liste d'équipes.					<p>activités (y compris pour la GI et la TI) doivent préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. les services essentiels, les produits d'information et les dépendances cernés au moyen de l'analyse des répercussions sur les opérations; ii. les stratégies de reprises approuvées; iii. les mesures envisagées pour faire face aux répercussions et conséquences des interruptions sur le ministère; iv. les équipes d'intervention et de reprise, y compris leur composition et leurs coordonnées; v. les rôles, responsabilités et tâches des équipes, y compris des intervenants internes et externes; vi. les ressources et procédures en matière de reprise; vii. les mécanismes et procédures de coordination; viii. les stratégies de communications.

Modèle de plan d'action ministériel de PCA du gouvernement du Canada

Référé nce à la PCA	Élément de la planification de la continuité des activités (PCA)	État actuel			Date limite pour se conformer à l'énoncé	Commentaires
		En	En cours	Conform		
3.6	Faire approuver par la haute direction les plans et équipes proposés, en conformité avec la section 3.3e de la norme sur la PCA.					
3.7	Achever les préparatifs pour faire en sorte que les plans puissent être mis en application en conformité avec la section 3.3e de la norme sur la PCA.					
3.8	Veiller à ce qu'en ce qui concerne ces plans, le ministère agisse de concert avec les autres ministères qui participent à la prestation d'un service essentiel.					
3.9	Déterminer les sites ou bureaux où le ministère pourrait se replier ou un site d'intervention en cas de catastrophe ou encore une installation mobile.					Veiller à ce que <i>tous</i> les sites pour <i>tous</i> les PCA soient indiqués.
3.10	Veiller à ce que tous les employés soient au courant de la mise en œuvre et de l'exécution des plans de PCA du ministère et aient reçu la formation voulue.					Cette étape peut aussi inclure des séances de sensibilisation et devrait constituer une activité permanente.
4.0	État de préparation du Programme de PCA					
4.1	Établir un cycle permanent de mise à jour pour le Programme de PCA du					Après que les plans de continuité ont été élaborés et approuvés et

Modèle de plan d'action ministériel de PCA du gouvernement du Canada

Réfère nce à la PCA	Élément de la planification de la continuité des activités (PCA)	État actuel			Date limite pour se conformer à l'énoncé	Commentaires
		En	En cours	Conform		
	ministère, que traduit un document présentant le cycle en conformité avec la section 3.4 de la norme sur la PCA.					qu'ils sont prêts à mettre en œuvre, il faut établir un cycle permanent de mise à jour. La documentation sert de moyen de validation.
4.2	Établir un processus de révision des plans du ministère pour faire entrer en ligne de compte les changements survenus, en conformité avec la section 3.4a de la norme sur la PCA, que traduit l'existence d'une grille des changements au début des plans.					Il faut examiner et réviser constamment tous les plans pour faire entrer en ligne de compte les changements éventuels (en ce qui concerne la loi, les services essentiels, l'organisation, le mandat, la gestion, les menaces, les intervenants, les dépendances, etc.). L'existence d'une grille de gestion des changements le confirme.
4.3	Établir un plan de formation comprenant le recyclage des employés du ministère lorsque des changements sont apportés aux plans, que traduit un document énonçant le plan de formation, en conformité avec la section 3.4b de la norme sur la PCA.					Assurer le recyclage nécessaire. La documentation le confirme.
4.4	Créer des plans pour vérifier tous les plans de PCA du ministère et faire rapport des constatations, que confirme un plan de vérification					Votre section de vérification va vous rienter dans le développement d'un cycle de vérification.

Modèle de plan d'action ministériel de PCA du gouvernement du Canada

Réfère nce à la PCA	Élément de la planification de la continuité des activités (PCA)	État actuel			Date limite pour se conformer à l'énoncé	Commentaires
		En	En cours	Conform		
	comme ce document, en conformité avec la section 3.4d de la norme sur la PCA.					
4.5	Produire un rapport sur les leçons dégagées des exercices ou des interruptions, que traduit un modèle établi en conformité avec la section 3.4c de la norme sur la PCA.					Il faut régulièrement mettre à l'essai et valider tous les plans, et notamment produire un rapport sur les leçons dégagées des activités d'essai ou événements qui se sont effectivement produits (cela peut être validé par divers moyens comme un questionnaire, une simulation d'exercice sur maquette ou des exercices ministériels ou interministériels réels - tous les deux ans, comme le prescrit le <i>Rapport 14 du Comité des comptes publics</i>).
4.6	Effectuer des exercices pour mettre à l'essai et évaluer les plans de PCA du ministère, en conformité avec la section 3.4c de la norme sur la PCA.					

Modèle de plan d'action ministériel de PCA du gouvernement du Canada

Planification en cas de grippe pandémique	État actuel			Date limite pour se conformer à l'énoncé	Commentaires
	En	En cours	Conform		
Annexe sur la grippe pandémique					
Faire approuver (signer) l'annexe sur la grippe pandémique par la haute direction.					Étant donné la grande priorité accordée à la planification en cas de grippe pandémique, l'annexe doit être produite dans les plus brefs délais après le PCA.